

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 830

présenté par
M. Véran

ARTICLE 11

Après l'alinéa 241, insérer les deux alinéas suivants :

« 14° *bis* Au premier alinéa de l'article L. 161-15-4, les mots : « des dispositions du dernier alinéa » sont supprimés.

« 14° *ter* Au troisième alinéa de l'article L. 168-7, les références : « L. 613-19 à L. 613-19-2 », sont remplacées par les références « L. 623-1, L. 623-2 et L. 623-3 ». ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.